

Colloque

« *Convention européenne des droits de l'homme et droit de l'entreprise* »

15 et 16 octobre 2015, Montpellier

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

Professionnels	Enseignants hors Université de Montpellier	Enseignants Université de Montpellier, Etudiants
Inscription avec un buffet inclus : 150 € Inscription avec deux buffets inclus : 175 € Participera : - au buffet du 15/10 OUI NON - au buffet du 16/10 OUI NON	Inscription avec un buffet inclus : 60 € Inscription avec deux buffets : 85 € Participera : - au buffet du 15/10 OUI NON - au buffet du 16/10 OUI NON	Inscription : Gratuite (pour les étudiants, joindre la photocopie carte étudiant) 1 buffet : 25 € 2 buffets : 50 € Participera : - au buffet du 15/10 OUI NON - au buffet du 16/10 OUI NON

Les avocats doivent s'inscrire directement auprès de l'EFACS,

Maison des avocats, 14 rue Marcel de Serres, CS 49503, 34961 Montpellier
Cedex 2

formationcontinue@avocats-efacs.com - 04 67 61 72 80.

Avocats abonnés EFACS : Gratuit. **Avocats non-abonnés EFACS :** Chèque
de 345 euros à l'ordre de l'EFACS.

Pour les autres participants, règlement par chèque à l'ordre de M. l'Agent
Comptable **Université de Montpellier**

I.D.E.D.H.- Secrétariat du colloque, Mustapha AFROUKH

Faculté de Droit et de Science Politique, 39, Rue de l'Université
34060 MONTPELLIER cedex 01
04.67.61.51.43 / Fax : 04.67.61.54.58/ idedh@univ-montp1.fr



UNIVERSITE DE MONTPELLIER
Faculté de Droit et de Science Politique

L'Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme
(EA 3976)

en partenariat avec l'Institut des Droits de l'Homme du barreau de Montpellier

COLLOQUE

**CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ET
DROIT DE L'ENTREPRISE**

Montpellier, Jeudi 15 et Vendredi 16 octobre 2015
Faculté de Droit et de Science politique, Amphi D



U.F.R. de DROIT et
de SCIENCE
POLITIQUE



JEUDI 15 OCTOBRE

Matinée du 15 octobre :

9h00 **Accueil des Participants**

9h15 **Ouverture du colloque :**

Monsieur Philippe AUGE, Président de l'Université de Montpellier ;

Madame Marie-Elisabeth ANDRE, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique ;

Maître Amparo DOMINGO, Présidente de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Montpellier.

DROITS SUBSTANTIELS ET RELATIONS INTERNES A L'ENTREPRISE

Sous la Présidence de Frédéric SUDRE, Professeur de droit public, Université de Montpellier, Directeur de l'IDEDH

9h45 **Rapport introductif : L'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit des affaires,**

Laure MILANO, Professeur de droit public, Université d'Avignon et des pays du Vaucluse

10h15 **Vie privée et relations de travail au sein de l'entreprise,**

Sabine MARIETTE, Conseiller référendaire à la chambre sociale de la Cour de cassation

Pause

11h **Liberté de religion au sein de l'entreprise,**

Gérard GONZALEZ, Professeur de droit public, Université de Montpellier

11h30 **Licenciement et Convention européenne des droits de l'homme,**

Jean MOULY, Professeur de droit privé, Université de Limoges

12h00 **Débats avec la salle animés par Monsieur le Bâtonnier Luc KIRKYACHARIAN**

Déjeuner

Après-midi du 15 octobre :

DROITS SUBSTANTIELS ET RELATIONS EXTERNES A L'ENTREPRISE

*Sous la présidence de **Denys De BECHILLON**, Professeur de droit public, Université de Pau*

14h **Droit des contrats et Convention européenne des droits de l'homme,**
Fabien MARCHADIER, Professeur de droit privé, Université de Poitiers

14h30 **Protection des locaux et documents professionnels,**
Maître Bertrand FAVREAU, Président de l'Institut des Droits de l'Homme des avocats européens

15h00 **Fiscalité et protection des biens de l'entreprise,**
Ludovic AYRAULT, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Pause

15h45 **Le respect des biens de l'entreprise titulaire de droits de propriété intellectuelle,**
Alexandre ZOLLINGER, Maître de conférences en droit privé, Université de Poitiers

16h30 **Liberté d'expression et information de nature commerciale,**
Emmanuel DERIEUX, Professeur de droit, Université Paris II Panthéon-Assas

16h45 Débats avec la salle animés par Monsieur le Bâtonnier **André BRUNEL**

17h15 **Fin de la journée**

VENDREDI 16 OCTOBRE

Matinée du 16 octobre :

CONVENTION EUROPEENNE ET DROIT DE L'ENTREPRISE : ASPECTS PROCEDURAUX

*Sous la présidence de **Pierre MOUSSERON**, Professeur de droit privé,
Université de Montpellier, Co-directeur du CDE*

9h 00 **La nécessaire réforme du droit des visites domiciliaires sous l'influence du droit à un procès équitable,**
Maître Boris RUY, Avocat à la Cour, FIDAL Lyon

9h 30 **Les garanties applicables aux procédures se déroulant devant les autorités administratives statuant en matière économique,**
Pascale IDOUX, Professeur de droit public, Université de Montpellier

Pause

10h 15 **Droit au juge et article L.442-6 du Code de commerce,**
David BOSCO, Professeur de droit privé, Université d'Aix-Marseille

10h45 **Exigences du procès équitable et arbitrage,**
Cécile CHAINAIS, Professeur de droit privé, Université Paris II Panthéon-Assas

11h15 Débats avec la salle animés par *Maître Véronique SELINSKY*

12h 00 **Conclusions générales,**
Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur de droit privé, Université de Limoges